

## Temps forts de l'actualité

Rémi Laurent

Numéro 308, mai 2008

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1021167ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1021167ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association Recma

ISSN

1626-1682 (imprimé)

2261-2599 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Laurent, R. (2008). Temps forts de l'actualité. *Revue internationale de l'économie sociale*, (308), 6–7. <https://doi.org/10.7202/1021167ar>

# TEMPS FORTS DE L'ACTUALITÉ

## Présentation d'une étude sur l'économie sociale dans l'Union européenne

Le rapport sur l'économie sociale dans l'Union européenne commandité par le Comité économique et social européen (CESE) au Centre international de recherches et d'information sur l'économie publique, sociale et coopérative (Ciriec) a été présenté au siège du CESE, à Bruxelles, le 3 décembre 2007 devant plus de deux cents personnes et en présence de Günter Verheugen, commissaire européen en charge des entreprises et de l'industrie.

Ce rapport, rédigé par Rafael Chaves Ávila et José Luis Monzón Campos, professeurs et membres de l'Institut universitaire d'économie sociale et coopérative de l'université de Valence, est une étude « *conceptuelle et comparative de la situation de l'économie sociale dans l'Union européenne et ses vingt-cinq pays membres* ». Pour établir des comparaisons (conceptuelles, statistiques), il faut bien sûr tout d'abord adopter une définition du concept d'économie sociale (ES) et de ses contours, définition qui doit reprendre la terminologie de la comptabilité nationale. Le rapport propose une définition reposant non pas sur les statuts juridiques (comme c'est le cas en France), mais sur un ensemble de caractéristiques et de pratiques. La définition intègre également d'une part les notions d'entreprises et de marché, d'autre part celles de producteurs et de non-marchand. Si l'ES est « *plurielle* », elle ne constitue pas « *pour autant un amalgame dépourvu d'identité ou de valeur interprétative* », notent les deux universitaires, qui ajoutent que son « *noyau identitaire commun* » se profile à partir « *d'un éventail varié d'organisations marchandes ou non marchandes, d'intérêt mutualiste ou général* ».

Les deux chercheurs ont identifié, dans chacun des Etats membres, « *les différents agents qui, quelle que soit leur structure juridique, font partie de l'économie sociale* », afin de procéder à une analyse comparative des différentes définitions nationales relativement au concept. Le rapport propose un tableau comparatif d'« *acceptation nationale* » – par les pouvoirs publics, les entreprises de l'ES et par le monde académique et scientifique – du concept d'ES, ainsi que d'autres concepts « *liés à l'économie sociale* » : entreprises sociales, secteur non lucratif et troisième secteur.

Les chiffres consolidés font ressortir que l'ES fournit, en 2002-2003, plus de 11 millions d'emplois rémunérés, occupant ainsi 6 % de la population active de l'Union européenne. Avec plus de 7 millions d'emplois, ce sont les associations qui représentent le plus gros employeur. Les coopératives fournissent 3,7 millions d'emplois et les mutuelles 350 000. C'est aux Pays-Bas que la part de l'économie sociale dans le volume total de l'emploi est la plus importante, avec 9,5 %. Il est à noter que cette part n'est que de 3,2 % dans les dix nouveaux Etats membres, contre 6,4 chez les Quinze.

Le rapport présente aussi de brèves monographies qui mettent en lumière des « *exemples emblématiques d'entreprises et structures d'économie sociale* », et plus particulièrement dans les « *Dix* ». On découvre ainsi l'Union estonienne des associations coopératives de logement, fondée en 1996. Ce sont plus de 100 000 personnes, soit plus de 6,5 % de la population, qui sont logées dans des appartements de ces coopératives. Autre exemple, celui de la coopérative chypriote Comarine, qui assure, par des bâtiments armés ou affrétés, l'exportation « *de la majeure partie des grandes exportations de produits agricoles* ». En Slovénie, la mutuelle

Vzajemna, avec plus de 1,1 million d'affiliés, détient plus de 80 % du marché de l'assurance maladie complémentaire.

Le dernier chapitre du rapport est consacré aux apports de l'économie sociale aux politiques européennes et plus particulièrement celles menées dans le cadre des objectifs de Lisbonne (cohésion sociale, développement local et territorial, innovation, compétitivité et démocratisation de l'entrepreneuriat, etc.). Les auteurs soulignent les points faibles de l'ES, qui « *ne constitue pas en soi une panacée pour l'Europe* ». Sur le plan macroéconomique, relèvent les deux universitaires, le morcellement poussé du secteur et la banalisation de certains acteurs sont sources de difficultés. Sur le plan microéconomique, les problèmes de financement et les « frottements » du système démocratique de décisions constituent également des freins au développement.

En guise de conclusion, Rafael Chaves Ávila et José Luis Monzón Campos analysent les défis et les tendances qui traversent l'ES. « *Pôle d'utilité sociale* », la « *nouvelle* » économie sociale apparaît « *comme un secteur émergent de plus en plus essentiel pour apporter une réponse adaptée aux nouveaux défis* ». Mais elle doit notamment, selon les deux chercheurs, « mettre fin à son invisibilité institutionnelle », ce qui passe par une indispensable définition de l'identité conceptuelle de l'ES.

Ce rapport<sup>(1)</sup> est un formidable outil pour les étudiants et les acteurs de l'économie sociale, qui y trouveront des instruments conceptuels et une synthèse très précieuse sur le processus d'institutionnalisation de l'économie sociale en Europe.

**Rémi Laurent ●**

(1) « L'économie sociale dans l'Union européenne », rapport d'information élaboré pour le Comité économique et social européen par le Ciriec, 2007, à consulter sur [www.eesc.europa.eu](http://www.eesc.europa.eu).